

NOM élève : Prénom : Classe :

Régime (cocher le régime choisi) :

Régime 1 : strict

Régime 2 : souple

Règles communes au régime 1 et 2

- Il est interdit de sortir du collège pendant les heures de permanence encadrées par des heures de cours. Les élèves restent en étude.
- L'élève demi-pensionnaire ne peut sortir du collège qu'après la restauration scolaire à 14 heures.
- Aucun élève, une fois entré dans l'établissement, ne peut en sortir s'il a cours par la suite.
- Les élèves seront autorisés à sortir à la fin de leur dernière heure de cours soit 17heures.

Régime n°1 Strict

Horaire **demi - pensionnaire** :

De **8h30 à 17h** du lundi au vendredi (sauf le mercredi de 8h30 à 12h30)

Horaire **externes** :

De **8h30 à 12h30** et de **14h à 17h** du lundi au vendredi (sauf le mercredi de 8h30 à 12h30)

En dehors de ces horaires en cas de permanence ou d'absence d'un professeur, l'élève pourra arriver au Collège pour sa 1ère heure et/ou sortir après sa dernière heure de cours, à la condition que l'un de ses parents ou personnes autorisées viennent signer le registre des entrées/sorties ou encore envoie un mail avec la date et l'heure de l'autorisation de sortie.

Régime n°2 Souple

L'élève entre au Collège et en repart selon son emploi du temps habituel.

En cas d'absence d'un professeur prévu (annoncé au moins la veille), l'élève peut entrer ou sortir avant l'heure de permanence.

En cas d'absence d'un professeur imprévue (annoncé le jour même), l'élève reste dans le collège, sauf si un des responsables vient signer le registre des entrées/sorties ou envoie un mail avec la date et l'heure de l'autorisation de sortie.

Les élèves qui utilisent les transports scolaires, entrant et sortant plus tôt du collège, sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou responsables légaux.

Décharge permanente

Nous autorisons la ou les personnes suivantes :

-
-
-

A accompagner l'élève _____ et lui permettre donc de sortir de l'établissement.

Date :

Signature des parents
Ou des responsables légaux